



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1365
19 December 2019

FRENCH
Original: ENGLISH

1253^e séance plénière
Journal n° 1253 du CP, point 10 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1365
PROROGATION DU MANDAT DU BUREAU DU PROGRAMME
DE L'OSCE À DOUCHANBÉ

Le Conseil permanent

Décide de proroger le mandat du Bureau du programme de l'OSCE à Douchanbé jusqu'au 31 décembre 2020.